



APRÈS LA 3^{ème}

Année 2017-2018

Bien s'orienter c'est : Réussir à trouver un équilibre satisfaisant entre

▣ Vos capacités

▣ Vos envies

L'analyse des résultats scolaires

(notes, méthode de travail, difficultés éventuelles ...)

C'est un travail qui s'effectue à travers :

Les centres d'intérêt

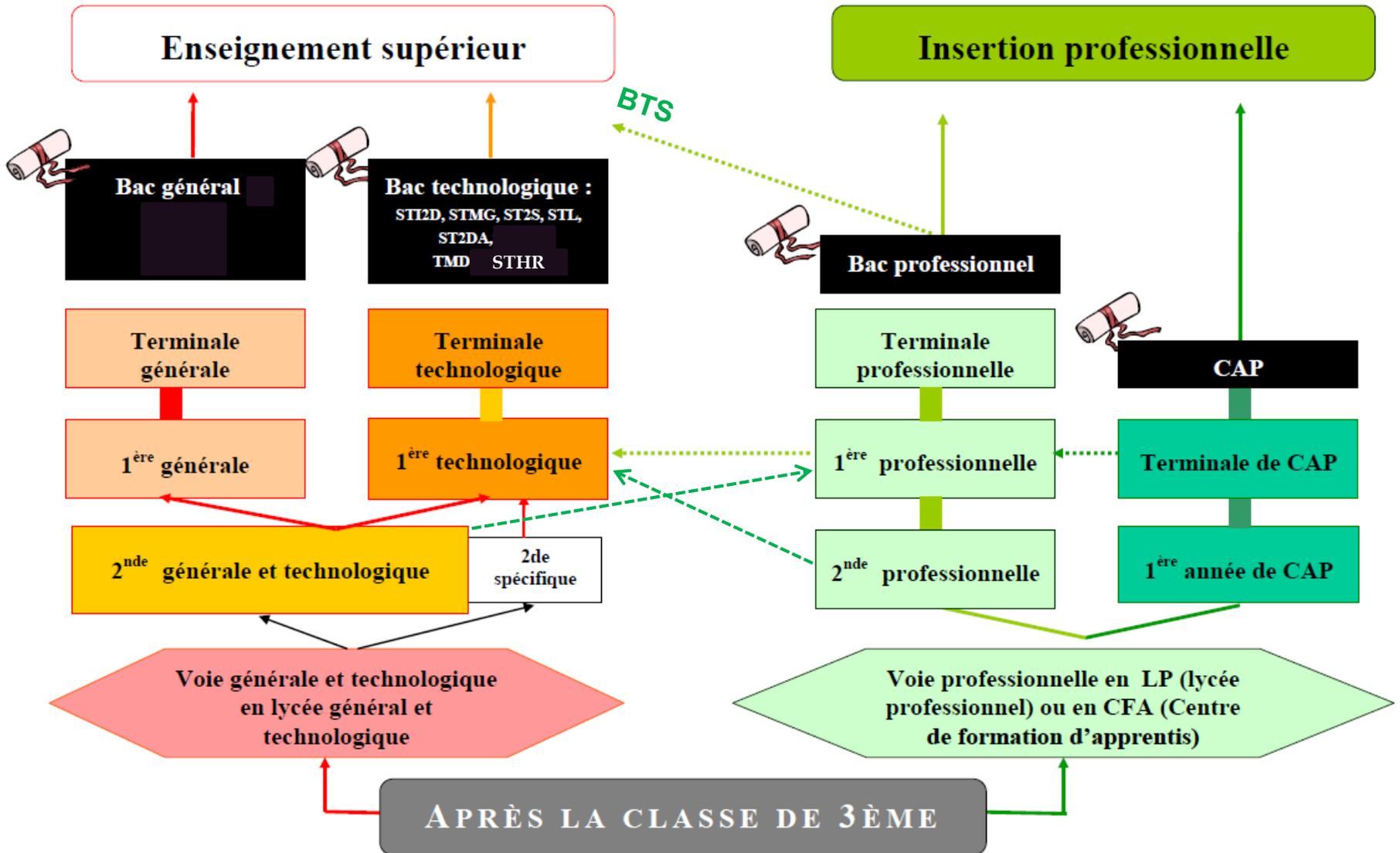
Les recherches,
Stages ,
Forums,
Salons...

Le dialogue
(PsyEN, Professeur Principal, Parents, Famille, Amis, Professionnels rencontrés)

... Dans le but de bien choisir sa voie

Formations en voie pro et voie GT dans les lycées de proximité + date de leur JPO
sur le site du CIO d'Ermont

Filières ACTUELLES de formation après la 3ème



Evolution prévue de la voie GT

BTS ou DUT (2ans)
Université : LMD (3, 5, 8 ans)
CPGE (2ans) + grandes écoles (3 ans)
Écoles spécialisées (3 à 5 ans)

Baccalauréat Général

Baccalauréat Technologique

T^{ale} Générale

2 des 3 spécialités choisis en 1^{ère}

T^{ale} Techno

Choix de 1 des 7 spécialités actuelles

1^{ère} Générale

choix de 3 spécialités sur 11 possibles

1^{ère} Techno

Choix de 1 des 7 spécialités actuelles

2^{nde} générale et technologique

3^{ème}



VOIE PROFESSIONNELLE



*Préparer un diplôme en 2 ou 3 ans et apprendre un
métier en passant progressivement de l'école au
monde du travail*

15h d'enseignement général
17h d'enseignement professionnel



Préparer un diplôme professionnel, apprendre un métier

Des journées de classe organisées différemment du collège:

- ✓ **Des enseignements généraux** (français, maths, histoire-géo, langue étrangère, EPS, SVT ou physique). Environ 15h
- ✓ **Des enseignements professionnels** (en atelier, laboratoire ou salle informatique). Environ 17h
 - afin d'y apprendre les techniques et les gestes professionnels
 - à l'aide d'outils et matériels spécifiques.
- ✓ **Des périodes de formation en milieu professionnel :**
 - 12 à 16 semaines en CAP réparties sur les 2 ans.
 - 22 semaines en Bac professionnel réparties sur les 3 ans.

Exemples de CAP en 2 ans dans les lycées publics de proximité

Plus accessibles aux jeunes de 3^{ème}
SEGPA, ULIS, UPE2A...

- **Employé de vente spécialisé**
Eaubonne, Ermont, Montmorency
- **Métiers de la mode - vêtement flou** *Ermont*
- **Métiers du pressing** *Ermont*
- **Préparation et réalisation d'ouvrages électriques**
Ermont, Taverny
- **Installateur sanitaire** *Ermont*
- **Réalisation en chaudronnerie industrielle** *Argenteuil*
- **Maintenance bâtiments de collectivités**
Cormeilles en Parisis
- **Maçon** *Cormeilles en Parisis*
- **Peintre-applicateur de revêtements** *Cormeilles en Parisis*
- **Commercialisation et services en hôtel- café-restaurant**
Eragny
- **Cuisine** *Eragny*
- **Maintenance des véhicules : voitures particulières**
Saint Ouen l'Aumône

Plus accessibles aux
jeunes de 3^{ème}
générale

- **Agent de sécurité**
Nanterre
- **Coiffure**
Argenteuil
- **Accompagnement Educatif
Petite Enfance**
Argenteuil
- **Signalétique enseigne décor**
Domont

Exemples de bac pro en 3 ans dans les lycées publics de proximité

Priorité aux jeunes de 3^{ème} générale

Secteur Industriel

- **Maintenance équipements industriels**
Eaubonne
- **Technicien d'usinage**
Enghien
- **Métiers Electricité et Environnements connectés**
Enghien, Ermont, Taverny
- **Ouvrages du bâtiment**
Ermont
- **Technicien d'études du bâtiment**
Ermont
- **Systemes Numériques**
Ermont
- **Métiers de la Mode -Vêtements**
Ermont

Secteur Tertiaire

- **Commerce**
Eaubonne, Ermont, Montmorency
- **Vente**
Eaubonne, Montmorency
- **Gestion Administration**
Enghien, Ermont, Montmorency, Taverny
- **Accueil Relation Clients Usagers**
Ermont, Montmorency
- **Accompagnement soins et services à la personne**
Taverny
- **Service de proximité et vie locale**
Taverny

Préparer un même diplôme (CAP ou bac pro) de 2 manières différentes

En lycée

En CFA ou UFA

| Statut scolaire | Statut d'apprenti |
|--|--|
| Une majorité de temps au lycée et quelques semaines de stage en entreprise | Une alternance : 1 semaine en cours, 1 semaine en entreprise |
| 16 semaines de vacances scolaires | 5 semaines de congés payés |
| Aucune rémunération | Une rémunération (un% du SMIC) |
| Signer des conventions de stage avec plusieurs employeurs | Signer un contrat d'apprentissage avec un seul employeur |



Le salaire des apprentis

| Age | 1 ^{ère} année de contrat | 2 ^e année de contrat | 3 ^e année de contrat |
|-----------------|-----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Moins de 18 ans | 370,07 € | 547,70 € | 784,54 € |
| De 18 à 20 ans | 606,91 € | 725,33 € | 962,17 € |
| 21 ans et plus | 784,54 € | 902,96 € | 1 154,61 € |

Rémunération brute minimale au 1er janvier 2017



Parcours dans la voie professionnelle

Poursuite d'études :
BTS ou écoles
spécialisées...

Vie Active

Poursuite d'études:
Autre CAP en 1 an,
Brevet professionnel,
Mention
complémentaire...

BAC PRO

TERMINALE
PROFESSIONNELLE

CAP

CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

PREMIERE
PROFESSIONNELLE

CAP 2

SECONDE
PROFESSIONNELLE

CAP 1

TROISIEME

Parcours
en 3 ans

Parcours
en 2 ans



VOIE GENERALE

ET

TECHNOLOGIQUE



- Approfondissement des connaissances générales
- Augmentation du volume et du rythme du travail personnel
- Autonomie et rigueur/ nouvelles méthodes de travail
- Objectif : poursuivre dans l'enseignement supérieur après le bac

La classe ACTUELLE de seconde GT

Objectif = une classe de détermination :

L'élève y teste ses goûts et ses aptitudes avant de choisir de poursuivre vers la voie générale ou vers la voie technologique

Emploi du temps



Enseignements obligatoires **28h30**

Tronc commun **23h30**

2 enseignements d'exploration **3h00**

Accompagnement personnalisé **2h00**

Enseignements facultatifs **3h**

Réforme du bac *impact sur la 2nde GT à la rentrée 2018*

D'après le communiqué du 14/02/2018 du ministre de l'Education Nationale, les seules nouveautés pour la 2nde seront:

Un test numérique de positionnement en début d'année :
en français et en mathématiques

La concentration des 2h/semaine d'accompagnement personnalisé sur la maîtrise de l'expression écrite et orale

54h annuelles d'aide à l'orientation

<http://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html>

Organisation ACTUELLE de la classe de 2^{nde} GT

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES : 28 h 30

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

9 ENSEIGNEMENTS COMMUNS

2 Enseignements d'Exploration

Accompagnement personnalisé

Option

Enseignements
Nombre d'heures de cours par semaine

| | |
|---|--------|
| Français | 4 h |
| Histoire-géographie | 3 h |
| Langue vivante 1 | 5 h 30 |
| Langue vivante 2 | |
| Mathématiques | 4 h |
| Physique-chimie | 3 h |
| Sciences de la vie et de la Terre (SVT) | 1 h 30 |
| Éducation physique et sportive | 2 h |
| Éducation civique, juridique et sociale | 0 h 30 |

L'élève doit choisir
2 enseignements
de 1 h 30
par semaine
(3 h au total)

2 h / semaine :
-Soutien
-Approfondissement
-Orientation

L'élève peut choisir
1 option de 3 h
par semaine

2 enseignements d'exploration au choix

1 enseignement d'économie au choix (1h30) :

- Sciences économiques et sociales
- Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

+ 1 enseignement au choix (1h30) :

- L'un des 2 enseignements d'économie *non pris*
- Littérature et société
- Création et activités artistiques
- Langue vivante 3 étrangère ou régionale (3h)
- Latin ou Grec (3h)
- Arts (Théâtre ou Arts plastiques ou cinéma-audiovisuel) (3h)
- Biotechnologies
- Sciences et laboratoire
- Santé et social
- Sciences de l'ingénieur
- Informatique et création numérique
- Méthodes et pratiques scientifiques
- Création et innovation technologiques

Vidéos sur
<https://oniseptv.onisep.fr>

Ou 1 seul enseignement d'exploration si EPS (5h)

Spécificités des enseignements d'exploration

- Ils permettent de découvrir un domaine → choix selon ses goûts, ses intérêts
- Ils ne sont pas déterminants pour l'accès aux différents bacs
- Lors de l'inscription dans le lycée, les jeunes expriment un ordre de préférence pour les EE proposés
- Attribution en fonction du nombre de places disponibles / nombre de demandes

**Tous les enseignements ne se font pas dans tous les lycées
Pensez à vous informer !!**

Voir notamment le [doc en ligne](#) sur le site du CIO d'Ermont

Des sections spécifiques en 2^{nde} GT

Section européenne

| | Euro Anglais | |
|--|--------------|-------|
| | HG | Maths |
| lycée Jean Jacques Rousseau, Montmorency | X | X |
| lycée Gustave Monod, Enghien | X | X |

L'enseignement d'une ou 2 disciplines se fait en partie dans la langue de la section.

Affectation en fonction du domicile et si trop de demandes à partir des notes

Section menant vers un bac bi-national

Au lycée Gustave Monod, Enghien = Abibac (bac français et « bac » allemand)

Au lycée Van Gogh, Ermont = Bachibac (bac français et bac espagnol)

Un dossier de candidature est à retirer auprès des lycées concernés

Parcours après la 2^{nde} GT

- DUT (2 ans)
- Université : LMD (3, 5, 8 ans)
- CPGE (2 ans) + grandes écoles (3 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)

- BTS et DUT (2 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)
- CPGE réservées aux bacs techno

Un bac
général

2 spécialités à
conserver sur les 3
étudiées en 1^{ère}

3 spécialités à
choisir parmi 11

l'enseignement
théorique accorde
une grande place à
l'expression écrite.

Tale

1^{ère}

Voie générale

7 Bacs
technologiques



Tale

1^{ère}

Voie
technologique

Choix d'1 spécialité
où cours théoriques
alternent avec
travaux dirigés
(dossiers, cas concrets
et manipulations).

2^{nde} générale et technologique

Réforme du bac

<http://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-tremplin-pour-reussite.html>

Septembre 2019 rentrée en 1^{ère}

Septembre 2020 rentrée en T^{ale}

Un socle de culture commune
Aide à l'orientation au cours des 2 années
Des enseignements spécifiques :

En voie GENERALE :

FIN DES SERIES _ Choix de spécialités :

En 1^{ère} : 3 parmi 11 possibles

En T^{ale} : 2 sur les 3 de 1^{ère}

En voie TECHNOLOGIQUE :

1 spécialité à choisir parmi les 7 DÉJÀ EXISTANTES, la même en 1^{ère} et en T^{ale}

Le nouveau BACCALAUREAT

40% contrôle
continu
en 1^{ère} et T^{ale}

60% épreuves terminales :

En 1^{ère} :

Epreuve anticipée de français (écrit et oral)

En T^{ale} :

- Fin avril, épreuves écrites des 2 spécialités
- En juin, Philosophie et Oral sur les spécialités

LA VOIE GÉNÉRALE PREMIÈRE ET TERMINALE

1 Socle de culture commune

- Français
- Philosophie
- Histoire géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante 1 et Langue vivante 2
- Éducation physique et sportive
- Humanités scientifiques et numériques

| | Première | Terminale |
|---------------------------------------|----------|-----------|
| Français | 4 h | - |
| Philosophie | - | 4 h |
| Histoire géographie | 3 h | 3 h |
| Enseignement moral et civique | 0 h 30 | 0 h 30 |
| Langue vivante 1 et Langue vivante 2 | 4 h 30 | 4 h |
| Éducation physique et sportive | 2 h | 2 h |
| Humanités scientifiques et numériques | 2 h | 2 h |

TOTAL
horaire élève

Première
16 h

Terminale
15 h 30

2 Disciplines de spécialité

- Arts
- **Écologie, agronomie et territoires**
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues et littératures étrangères
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur*
- Sciences économiques et sociales
- Physique chimie

| | Première | Terminale |
|--|----------|-----------|
| Arts | 4 h | 6 h |
| Écologie, agronomie et territoires | 4 h | 6 h |
| Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques | 4 h | 6 h |
| Humanités, littérature et philosophie | 4 h | 6 h |
| Langues et littératures étrangères | 4 h | 6 h |
| Mathématiques | 4 h | 6 h |
| Numérique et sciences informatiques | 4 h | 6 h |
| Sciences de la vie et de la Terre | 4 h | 6 h |
| Sciences de l'ingénieur* | - | - |
| Sciences économiques et sociales | 4 h | 6 h |
| Physique chimie | 4 h | 6 h |

Première **12 h**
3 disciplines

Terminale **12 h**
2 disciplines
parmi les 3 suivies en première

TOTAL
horaire élève

Première
28 h

Terminale
27 h 30

3 Orientation

→ Durée **1 h 30** par semaine

4 Enseignements facultatifs

- Maximum 1 enseignement en première et choix possible d'un second en terminale
- Libre choix
- Durée **3 h**

Ancienne filière STAV ?



LA VOIE TECHNOLOGIQUE PREMIÈRE ET TERMINALE

L'organisation en séries est **maintenue**

Toutes les séries bénéficient d'enseignements communs :

français, philosophie, histoire géographie, enseignement moral et civique, langues vivantes 1 et 2, éducation physique et sportive.

Ces derniers sont complétés, en fonction des séries, par des mathématiques, de la physique chimie, etc.

TOTAL
horaire
élève

Première
de **26 h**
à **30 h**

Terminale
de **27 h**
à **32 h**

STMG Sciences et technologies du management et de la gestion

Un enseignement spécifique au choix en terminale : gestion et finance, mercatique, ressources humaines et communication, système d'information de gestion ; enseignements facultatifs

ST2S Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines ; enseignements facultatifs

STHR Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

Économie et gestion hôtelière, sciences et technologies des services, sciences et technologies culinaires, alimentation-environnement ; enseignements facultatifs

STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Enseignements technologiques transversaux ; une spécialité au choix : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et écoconception, systèmes d'information et numérique ; enseignements facultatifs

STL Sciences et technologies de laboratoire

Enseignements spécifiques : chimie-biochimie-sciences du vivant, mesure et instrumentation, biotechnologies, sciences physiques et chimiques en laboratoire ; enseignements facultatifs

STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués

Design et arts appliqués ; enseignements facultatifs

TMD Techniques de la musique et de la danse

Option instrument, option danse ; enseignements facultatifs

La filière technologique **STAV** n'apparaît pas ici, elle semble avoir été intégrée dans la voie générale voir tableau précédent



CALENDRIER ET PROCEDURES D'ORIENTATION





FICHE DE DIALOGUE¹
pour l'orientation à l'issue de la
CLASSE DE TROISIÈME

ÉTABLISSEMENT

.....

.....

Téléphone : Télécopie :

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE

Numéro d'identifiant : Sexe :

Nom Prénom de l'élève : Date de naissance : .../.../.....

Professeur principal : Classe fréquentée :

Représentant légal 1 :

Représentant légal 2 :

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{ème} générale et technologique ou en 2^{ème} spécifique

2^{ème} professionnelle

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

 Vous pouvez préciser la spécialité :

1^{ère} année de CAP

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

 Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .../.../.....

1 Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs.

► ► **2ème trimestre**
Vœux provisoires
Premiers projets

➤ Le conseil de classe examine les projets d'études de l'élève indiqués par la famille sur la **fiche de dialogue**.

➤ Il donne un premier avis sur les choix de l'élève et de sa famille.

1^{er} SEMESTRE ou 2^e TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

• 2^{ème} générale et technologique ou en 2^{ème} spécifique Favorable Défavorable Réservé

• 2^{ème} professionnelle Favorable Défavorable Réservé

 Spécialité conseillée :

• 1^{ère} année de CAP Favorable Défavorable Réservé

 Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/VE :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

.....

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3^e trimestre.

RETOUR DE LA FAMILLE

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .../.../.....

3ème trimestre

Vœux définitifs

2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classer par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^e générale et technologique ou en 2^e spécifique

2^e professionnelle

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

1^{re} année de CAP

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .../.../.....

2^e SEMESTRE ou 3^e TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

• 2^e générale et technologique ou en 2^e spécifique Oui Non

• 2^e professionnelle Oui Non

Spécialité conseillée :

• 1^{re} année de CAP Oui Non

Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

À le

Signature du chef d'établissement

RÉPONSE DE LA FAMILLE

Nous acceptons la proposition du conseil de classe suivante :

Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

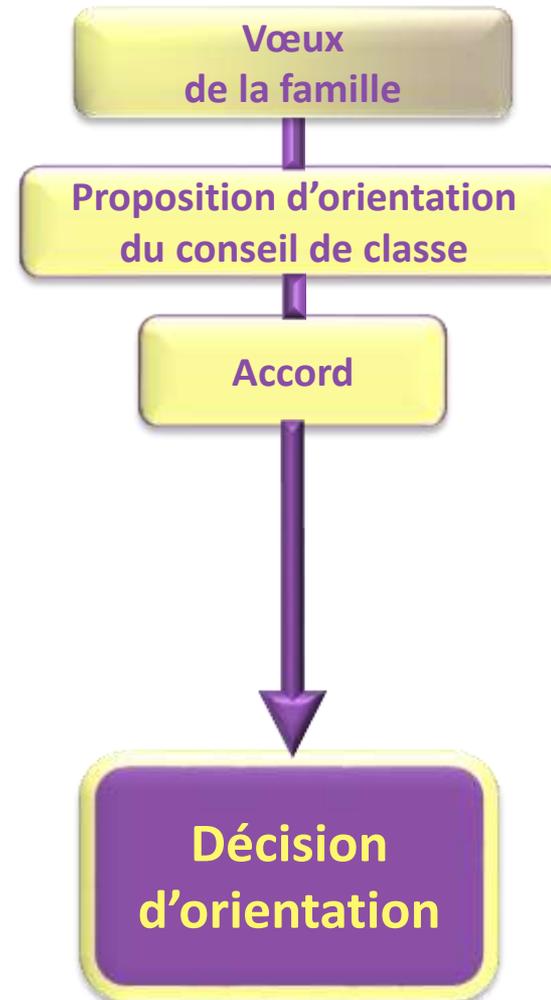
Nous n'acceptons aucune des propositions du conseil de classe et prenons immédiatement contact avec le chef d'établissement

Téléphone : avant le .../.../.....

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .../.../.....



*Procédure pour
poursuivre
dans un lycée
public
sous statut scolaire*

Exemple de demande d'affectation en voie GT

Elève demandant des enseignements non courants.

| VOEUX | FORMATIONS | ETABLISSEMENT DEMANDE |
|-------|--|--|
| N°1 | 2 ^{nde} GT section européenne | Lycée: Jean Jacques Rousseau Ville: Montmorency |
| N°2 | 2 ^{nde} GT section européenne | Lycée: Gustave Monod Ville: Enghien |
| N°3 | 2 ^{nde} GT LV3 russe | Lycée: Van Gogh Ville: Ermont |
| N°4 | 2 ^{nde} GT | Lycée: Jean Jacques Rousseau Ville: Montmorency |
| N°5 | | Ville: |



Exemple de demande d'affectation en voie pro

Elève souhaitant devenir auxiliaire de puériculture.



| VOEUX | FORMATIONS ET SPECIALITES | ETABLISSEMENT DEMANDE |
|-------|--|--|
| N°1 | 1 ^{ère} année CAP Petite enfance (2,7/1) | Lycée: Fernand et Nadia Léger Ville: Argenteuil |
| N°2 | 2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,1/1) | Lycée: Louis Jouvét Ville: Taverny |
| N°3 | 2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (1,7/1) | Lycée: Fernand et Nadia Léger Ville: Argenteuil |
| N°4 | 2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (2,0/1) | Lycée: Evariste Galois Ville: Beaumont-sur-Oise |
| N°5 | 2 ^{nde} pro Accompagnement, soins et services à la personne (2,0/1) | Lycée: Jean Jacques Rousseau Ville: Sarcelles |

Exemple de demande d'affectation en voie GT et pro

Elève qui souhaite une 2^{nde} GT, mais qui n'est pas sûr d'obtenir une décision d'orientation favorable.

| VOEUX | FORMATIONS | ETABLISSEMENT DEMANDE |
|-------|---|--|
| N°1 | 2 ^{nde} GT | Lycée: Jean Jacques Rousseau Ville: Montmorency |
| N°2 | 2 ^{nde} POP Commerce/Vente (1,5/1) | Lycée: Louis Armand Ville: Eaubonne |
| N°3 | 2 ^{nde} pro Commerce (1,0/1) | Lycée: Turgot Ville: Montmorency |
| N°4 | 2 ^{nde} pro Vente (0,2/1) | Lycée: Turgot Ville: Montmorency |
| N°5 | 2 ^{nde} pro Gestion-administration (0,1/1) | Lycée: Turgot Ville: Montmorency |



Notification d'affectation

Le mercredi 27 juin : résultats Affelnet pour la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle.



Les établissements d'accueil envoient les notifications d'affectation aux familles à partir du **mercredi 27 juin**.

1^{ère} étape, entre le **27 juin** et le **2 juillet** : (pré-)inscription en ligne !

2^{ème} étape, jusqu'au **5 juillet** : inscription directement dans l' établissement !

En l'absence de démarches d'inscription, la place est réputée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.



Spécificités voie GT en lycée public

Priorité d'affectation sur le(s) lycée(s) de la zone de desserte du domicile

<https://bv.ac-versailles.fr/rechetab/lycee-de-secteur-proximite.html>

Assouplissement de la carte scolaire : possibilité d'inscrire des vœux 2nde GT dans des lycées ne relevant pas de la zone de desserte

⇒ **Demande de dérogation**

Dérogation acceptée dans la limite des capacités d'accueil (*traitée une fois les élèves de secteur affectés*) et selon un ordre de priorité:

1. **Handicap**
2. **Prise en charge médicale**
3. **Boursier au mérite et sur critères sociaux**
4. **Frère et/ou sœur scolarisé.e.s dans le même établissement**
5. **Domicile proche de l'établissement demandé**
6. **Sportif de haut niveau**
7. **Autres**



Autres spécificités en 2nde GT

Procédure particulière pour 2 Enseignements d'exploration (EE) :

❖ **Ecologie – Agronomie – Territoire et Développement Durable (3h)** ⇒ [PassAGRI](#)

Poursuite en 1^{ère} et T^{ale} technologique STAV

uniquement au lycée agricole et horticole de Saint-Germain-en-Laye

❖ **Création et Culture Design (6h)** ⇒ [PassCCD](#)

Poursuite en 1^{ère} et T^{ale} technologique STD2A

- Lycée Georges Brassens (Courcouronnes)

- Lycée Jean-Pierre Vernant (Sèvres)

- Lycée Camille Claudel (Vauréal)

- Lycée Le Corbusier (Poissy)

Si votre enfant est intéressé.e par l'un de ces 2 EE :

Passer un **entretien d'information et de motivation** dans un de ces lycées

Préparation : compléter une lettre guidée à amener lors de l'entretien

Inscription à l'entretien par le collège entre le 29 janvier et le 11 mai 2018.

Un avis final en juin : avis du lycée + avis du collège

⇒ **BONUS** pour l'affectation



Critères spécifiques d'affectations pour...

... suivre une **LV3 à faibles diffusion (3h) en 2^{nde} GT :**

- **Arabe** à Argenteuil
- **Chinois** à Enghien ou Cergy
- **Japonais** à Vauréal
- **Russe** à Ermont, Taverny, Pontoise et Luzarches

... entrer en **Seconde spécifique conduisant au bac Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)**

- au lycée René Auffray à Clichy

Dans les 2 cas : Si trop de demandes : affectation sur bilan des acquis

... entrer en **Seconde spécifique conduisant :**

soit au bac TMD Techniques de la Musique et de la Danse
à Versailles au lycée La Bruyère

soit au BT des métiers de la musique à Sèvres au lycée Vernan

Fournir une attestation du conservatoire

Spécificité pour la voie professionnelle

Pour l'accès à certains CAP et BAC Pro en lycée public
il est nécessaire de :



- ⇒ rédiger une lettre de motivation guidée
 - ⇒ passer un entretien de motivation entre le 5 février et le 18 mai
- Inscription via le collège du 29 janvier au 11 mai 2018.

procédure PassPRO

Les formations concernées font partie des secteurs professionnels suivants:

- Ebénisterie
- Mode, Vêtement et Maroquinerie
- Communication et industrie graphique
- Métiers du spectacle (accessoiriste)
- Signalétique et décor
- Marchandisage visuel
- Tapisserie d'ameublement
- Photographie
- Aéronautique
- Conduite
- Transport
- Maintenance des véhicules (moto)
- Hôtellerie-restauration
- Prévention-Sécurité
- Santé-Social (optique-lunetterie)
- Agriculture

Autre Spécificité pour l'accès à la voie pro en lycée public

Certains CAP et BAC Professionnels sont plus difficiles d'accès que d'autres parce qu'il y a plus de demandes que de places disponibles :

⇒ Classement des jeunes en fonction des notes et des compétences évaluées sur toute l'année de 3^{ème} par le logiciel AFFELNET.

⇒ Matières coefficientées : selon la formation, certaines ont plus de poids que d'autres.

⇒ D'où l'importance de faire plusieurs vœux : une même formation dans différents lycées et/ou des formations différentes

Taux d'attraction 2016 (vœux n° 1)

Bassin d'Enghien



Exemple de coefficients pour des bacs pros et des cap

| Exemples de formation | Français | Maths | Hist/ Géo | Langues vivantes | EPS | Arts | Science s Techno |
|--|----------|-------|--------------|---------------------|-----|------|------------------------|
| Bac pro Commerce ou Bac pro Gestion-Administration ou CAP Employé de Vente | 6 | 5 | 4 | 5 | 3 | 3 | 4 |
| Bac pro Métiers de l'électricité... ou Bac pro Systèmes Numériques ou CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques | 4 | 6 | 3 | 4 | 3 | 2 | 8 |
| Bac pro Accompagnement, soins et services à la pers. ou CAP Coiffure | 5 | 4 | 3 | 3 | 4 | 4 | 7 |



Spécificité voie pro Affelnet 0

Principe de l'affectation provisoire

Après la saisie des notes et les conseils de classe du 3^{ème} trimestre, les établissements disposeront, le **mercredi 13 juin**, de listes nominatives des élèves non assurés d'obtenir une affectation en voie professionnelle.

Il sera alors possible aux familles de rajouter 2 vœux supplémentaires par rapport à la liste des places vacantes **au sein du collège, jusqu' au vendredi 15 juin.**

Suivi des élèves non affectés en voie pro

Vous pouvez être contactés début juillet si vous êtes sur liste supplémentaire.

Les élèves sans affectation doivent s'adresser impérativement à leur établissement d'origine afin de formuler de nouveaux vœux sur les places vacantes. Ces démarches devraient être possibles début juillet.

Entre le mardi 10 juillet et le vendredi 13 juillet : 2nde période d'inscriptions dans les établissements.

Procédure

pour poursuivre

en bac pro ou en CAP

sous statut d'apprenti

Pour poursuivre en bac pro ou en CAP sous statut d'apprenti

(alternance entre semaine en cours et semaine
en apprentissage auprès d'un patron)

Prendre directement contact avec les CFA ou UFA qui proposent les formations intéressant votre enfant (*procédure spécifique à chacun*)- Liste des formations et JPO par CFA sur le site du CIO d'Ermont

Trouver une entreprise qui soit prête à signer un contrat d'apprentissage:

- Commencer tôt et faire jouer son réseau relationnel.
- Consulter les annonces de la presse, de Pôle Emploi, les sites internet des entreprises ou <https://www.iledefrance.fr/apprentissage/apprentis>
- Participer à des forums, aux salons, aux journées « Portes ouvertes ».
- Faire des candidatures spontanées en adressant CV et LM.
- Tenir un journal de bord de ses démarches/relancer par téléphone après 8-10 jours si pas de réponse (préparez votre appel).





DES RESSOURCES POUR S'INFORMER



CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

37 bis rue Maurice Berteaux - ERMONT

Tél. 01 34 15 71 60

cio-ermont@ac-versailles.fr

www.ac-versailles.fr/cio-ermont

Au collège

**Les documents en libre accès dans
le kiosque ONISEP du CDI**



**Rencontrer en entretien Mme Guillard-Darque
Psychologue de l'E.N. spécialisée en conseil en orientation**

**Elle est présente sur le collège le jeudi toute la journée
Prise de rendez-vous :**

- **Durant les récréations le jeudi à son bureau**
- **Les autres jours auprès de la vie scolaire**



➤ **Le stage en entreprise**



➤ **Les mini stages en lycée professionnel, en CFA**

➤ **Les « Journées portes ouvertes » des lycées et des CFA ...**

➤ **La documentation et les logiciels au CDI du collège
et au CIO**

➤ **Internet**



- Le site académique www.ac-versailles.fr
- Le CIO www.ac-versailles.fr/cio-ermont
- Le Portail Éducation Nationale www.education.gouv.fr
- L'ONISEP www.onisep.fr
- Le CIDJ www.cidj.fr
- Les métiers www.lesmetiers.net
- Le système éducatif agricole public www.educagri.fr
- L'apprentissage en Ile de France
www.iledefrance.fr/apprentissage/apprentis



**Merci pour
votre attention**

